



SAS A.E.F.
30 rue René Mistral
83830 Figanières
04 94 70 88 87

<https://autoecole-figanieres.fr/>

n° agrément : E1708300230
n° siret : 83422108700010
n° de déclaration d'activité : 93830610283
n° TVA intracom : FR29 834 221 087

QUA5.3
ACCOMPAGNEMENT DES
ELEVES AUX EXAMENS
PRATIQUES

MAJ : juin 2026

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES AUX EXAMENS PRATIQUES

Objectif

L'Auto-École de Figanières accompagne chaque élève lors de son examen pratique du permis de conduire afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve et de le placer dans les meilleures conditions de réussite.

Accompagnement des élèves

Les élèves sont accompagnés aux examens pratiques :

- par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité et de la catégorie de permis concernée ;
- ou, le cas échéant, par le référent pédagogique désigné par l'établissement, répondant aux mêmes conditions réglementaires.

Préparation de l'examen

Avant chaque examen, l'équipe pédagogique vérifie notamment :

- que le niveau de l'élève est compatible avec une présentation à l'examen ;
- que le dossier administratif est complet ;
- que l'élève est informé des documents à présenter le jour de l'examen (pièce d'identité, attestation de fin de formation initiale en AAC si nécessaire...) ;
- que les horaires et le lieu de rendez-vous sont communiqués ;
- que le véhicule destiné à l'examen est préparé, propre et conforme aux exigences réglementaires.

Déroulement

Le jour de l'examen :

- l'enseignant accueille l'élève au point de rendez-vous fixé ;
- il vérifie la présence des documents obligatoires ;
- il s'assure de la ponctualité de l'élève et du bon déroulement de la prise en charge ;
- il veille à ce que les conditions de présentation à l'examen soient réunies ;
- il accompagne l'élève jusqu'au début de l'épreuve dans un climat serein et rassurant.

Après l'examen

À l'issue de l'épreuve :

- un retour pédagogique est réalisé avec l'élève ;
- les résultats et observations de l'examen sont expliqués ;
- les suites de la formation sont définies si nécessaire (complément de formation, nouvelle présentation ou clôture du dossier).

Engagement de l'établissement

L'Auto-École de Figanières met en œuvre les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires afin de garantir le bon déroulement des examens pratiques dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'établissement veille notamment à :

- assurer la disponibilité d'un accompagnateur qualifié ;
- informer les élèves des modalités de l'examen et des documents à présenter ;
- préparer les véhicules utilisés pour les épreuves ;
- garantir la ponctualité des rendez-vous ;
- assurer un retour pédagogique individualisé après chaque examen.